Municipalité de Saint-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux contribuables de la Municipalité de Saint-Apollinaire, que le **13 décembre 2021 à 19 h** sera tenue à la salle du conseil, 94, rue Principale, ou en visioconférence, selon les directives de la santé publique, une séance extraordinaire portant sur le budget 2022, soit :

- L'adoption des prévisions budgétaires 2022.
- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2022, 2023 et 2024

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront **exclusivement** sur le budget. Le tout conformément à l'article 956 du Code municipal. Tous sont conviés à cette séance déterminant ce que sera l'année 2022 en matière de réalisations municipales.

Cet avis public abroge et remplace l'avis public diffusé 2 novembre dernier.

Donné à Saint-Apollinaire le 29 novembre 2021.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 29 novembre 2021, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal, soit au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la Municipalité de Saint-Apollinaire, ainsi que dans le journal l'Apollinairois de décembre

Donné à Saint-Apollinaire le 29 novembre 2021.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière